

**Etablissement :**

**Année scolaire :**

**Date du Conseil pédagogique :**

**Date du Conseil d'Etablissement :**

Intitulé de la mission*	Précisions éventuelles (Discipline, Niveau, Axe)	Taux d'IMP attribué**	Avis du conseil pédagogique	Avis du Conseil d'établissement	Observations éventuelles

Fait à ....., le.....

Signature du chef d'établissement

\* reprendre les intitulés de mission de la circulaire AEFÉ n° 001576 du 24 juin 2016 fixant les modalités de mise en œuvre des missions particulières au sein du réseau

\*\* le cas échéant, allègement de service

**Décision d'attribution d'une indemnité pour missions particulières**  
**Etablissement XX**  
**Ville – Pays**  
**Année scolaire 20XX-20XX**

**Le Chef d'établissement**

Vu le décret n° 2002-22 du 4 janvier 2002 relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2016 étendant aux personnels de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger les dispositions du décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;

Vu la circulaire AEFÉ n°001576 du 24 juin 2016 fixant les modalités d'application des missions particulières au sein de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'avis émis par le conseil pédagogique en date du .....

Vu l'avis émis par le conseil d'établissement en date du..... ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Une mission particulière est confiée à [civilité, NOM, Prénom], [fonction], pour effectuer la mission particulière de [spécifier la mission confiée en prenant l'intitulé de la circulaire] pour la période du [mentionner la durée].

**Article 2 :** Dans le cadre d'une mission « autre », « partagée » ou « ponctuelle », le cadre de la mission particulière de [intitulé de la mission], [civilité, NOM, Prénom] consiste à assumer les activités suivantes :  
[ A détailler par le chef d'établissement].

**Article 3 :** Cette mission est rétribuée au taux XX [respecter la fourchette de taux prévue par la circulaire].

Fait à , le

Je soussigné,  
certifie avoir reçu et pris connaissance de la présente décision.  
Le :  
Signature :

Le chef d'établissement

**Décision portant allègement de service pour exercice d'une mission particulière  
Etablissement XX  
Ville – Pays  
Année scolaire 20XX-20XX**

**Le Chef d'établissement**

Vu le décret n° 2002-22 du 4 janvier 2002 relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2016 étendant aux personnels de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger les dispositions du décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;

Vu la circulaire AEFÉ n°001576 du 24 juin 2016 fixant les modalités d'application des missions particulières au sein de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'avis émis par le conseil pédagogique en date du .....

Vu l'avis émis par le conseil d'établissement en date du..... ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Une mission particulière est confiée à [civilité, NOM, Prénom], [fonction], pour effectuer la mission particulière de [spécifier la mission confiée en prenant l'intitulé de la circulaire] pour la période du [mentionner la durée].

**Article 2 :** Dans le cadre d'une mission « autre », « partagée » ou « ponctuelle », le cadre de la mission particulière de [intitulé de la mission], [civilité, NOM, Prénom] consiste à assumer les activités suivantes :  
[A détailler par le chef d'établissement].

**Article 3 :** Cette mission donne lieu à une décharge de..... heures hebdomadaires.

Fait à , le

Je soussigné,  
certifie avoir reçu et pris connaissance de la présente décision.  
Le :  
Signature :

Le chef d'établissement